**DESCTIPTION DU PDIDS :**

En vue de valoriser les énormes potentialités du Sourou, mais aussi de répondre aux nombreux défis ci-dessus cités, le Comité Restreint de l’Inter Collectivité du Sourou (CR) a choisi de préparer un Programme de Développement Intégré et Durable du Sourou ensemble avec son Evaluation Environnementale Stratégique (PDIDS/EES). C’est-à-dire que tous les objectifs environnementaux et sociaux, qui sont les objectifs d’une EES, sont déjà intégrés dans le programme dès le démarrage. En utilisant cette approche le CR a vraiment conçu un programme plus intégré et durable possible. Un programme fédérateur comme le PDIDS/EES dont le portage et le leadership sont assurés par l’ICS couplé à la participation effective des populations et la synergie et l’alignement des projets existants et futurs sont à même capable de relever ses défis majeurs de la zone du Sourou. Le processus de planification participatif et transparent répond aux exigences de l’EES, telles que décrites dans le volume 2 du PDIDS/EES.

Le PDIDS/EES s’inscrit dans l’atteinte des objectifs et de la mise en œuvre des accords et conventions internationaux signés et ratifiés par le Mali, des documents stratégiques majeurs de l’Afrique de l’Ouest, des documents stratégiques bilatéraux entre le Mali et le Burkina Faso (concernant le Sourou), mais aussi prend en compte le CREDD (2019-2023) au Mali (documents stratégiques, lois et décrets). La prise en compte des aspects transfrontaliers donne également des opportunités de bénéficier et d’échanger des expériences pour l’élaboration d’un programme de développement intégré et durable avec son EES.

La vision du PDIDS/EES à l’horizon 2029 pour la zone du Sourou est définie comme suit : « *Contribuer au bien-être des populations et au maintien de l’intégrité écologique du Sourou* aligné *avec les objectifs du Cadre pour la Relance Economique et du Développement Durable (CREDD) et des Objectifs du Développement Durable (2016-2030)*»*.*

L’objectif du PDIDS/EES a été formulé : «*A l’horizon 2029, les 29 collectivités territoriales du bassin du Sourou auront amélioré leurs conditions de vie à travers le développement d’activités socioéconomiques et environnementales afin de renforcer leur résilience face aux changements climatiques »*.

Avec son PDIDS, l’ICS a décidée, en concertation avec ses populations, d’investir dans un avenir moderne et pacifique pour la zone du Sourou, en optimisant l’utilisation des ressources naturelles existantes et en tenant compte des changements climatiques. Les systèmes de production traditionnels seront progressivement innovés et contribueront au développement des chaînes de valeur à l'échelle de la région de Mopti, de l'Afrique de l'Ouest et au-delà.

Le PDIDS/EES est publié en quatre volumes :

1. Le programme (PDIDS) : Le volume 1 présente le Programme en tant que tel avec le contenu suivant : *a)* les défis de la zone (état des lieux), *b)* les justifications du programme (les décisions prises et leur « pourquoi » des Axes Stratégiques), *c)* les actions préliminaires pour la deuxième phase (2025-2029) et *d)* des actions détaillées pour la première phase (2019-2024). Ces dernières ont été définies en étroite collaboration avec les populations et les organisations de la société civile sous le portage et le leadership de l’Inter Collectivité du Sourou (ICS) de même que les résultats de l’EES (volume 2). Cela permettra à l’ICS de prendre ses premières décisions à travers le PDIDS version 1.0 y comprises également les actions sans regret formulées ;
2. L’analyse environnementale (EES) : Le volume 2 présente les explications et les justifications des actions proposées dans le PDIDS basées sur le processus d’analyse environnementale, la validation des actions auprès des populations, et leur mise en jour en décrivant également les mesures d’atténuation pour éviter les effets néfastes des actions proposées. Ce volume représente le rapport environnemental que le décret sur l’EES requiert ;
3. Diagnostic de la zone, les analyses et détails du PDIDS : Le volume 3 présente la base de données, les états des lieux en détails (basée principalement sur des enquêtes de terrain auprès des populations et les données statistiques historiques), les analyses détaillées déterminant les actions nécessaires pour les différentes zones agro écologiques et le budget détaillé par l’Equipe de Planification et Evaluation Régionale (EPER). Les détails figurant dans ce volume sont les résultats mis à jour après les ateliers de validation avec les populations.

Synergie & Alignement - Contributions actuelles et potentielles des programmes et projets au PDIDS : Le volume 4 présente un aperçu des programmes et projets de développement (des actions de tiers qui exécutent déjà une partie du PDIDS) qui sont déjà en cours ou en préparation : *a)* dans le Sourou malien, *b)* dans le Sourou burkinabé, *c)* comme un projet transfrontalier et
*d)* des projets hors de la zone du Sourou qui peuvent contribuer à la mise en œuvre du PDIDS. Ce rapport d’étape donne des options préliminaires pour une meilleure collaboration entre les programmes et projets en vue d’impulser leur impact collectif.

Pour toute la durée du PDIDS (2019-2029), 17 axes stratégiques initiaux ont été validés par l’ensemble des parties y compris ceux du Burkina Faso, et concernent tous les secteurs du développement socio-économique et environnemental. Selon des critères sociaux, économiques et environnementaux, 9 axes stratégiques ont été priorisés pour la période 2019-2024 avec 6 axes transversaux clés qui viennent consolider la qualité de tous les autres 9 axes. Pour un ancrage des axes et en tenant compte de certaines spécificités, la zone du Sourou a été divisée en deux zones agro écologiques : une zone humide et une zone sèche (avec et sans mares permanentes avec d’importantes quantité d’eau).

Chacun des axes stratégique et transversal est présenté par *a)* son objectif à moyen terme (2025-2029) et court terme (2019-2024), *b)* la justification pour le choix des actions basée sur l’EES (volume 2) et *c)* les actions spécifiques programmées dans le temps en relation avec des outcomes (impacts) requis pour atteindre ses objectifs.